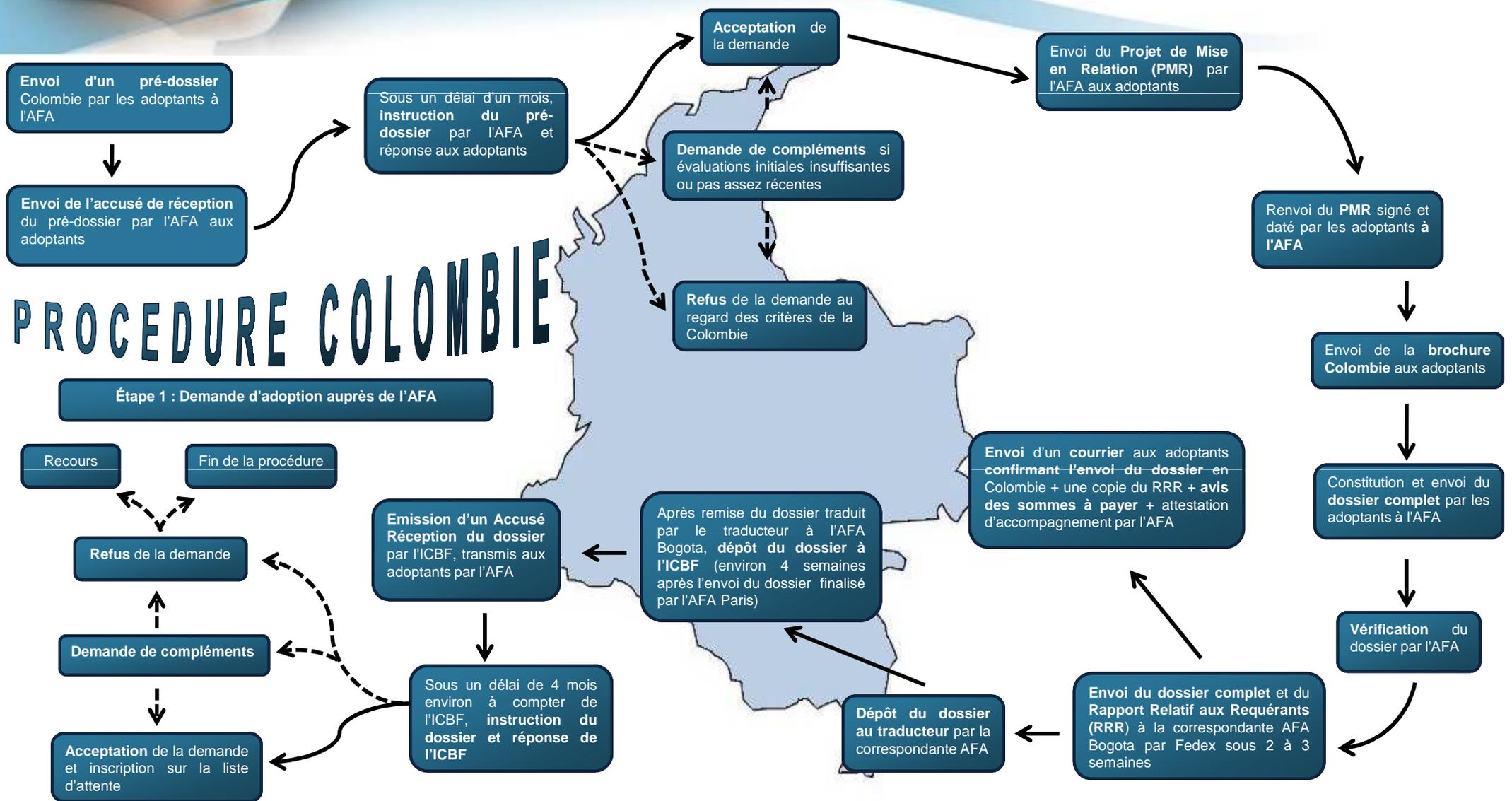


L'enfant au cœur de nos priorités.

# PROCEDURE COLOMBIE



Étape 1 : Demande d'adoption auprès de l'AFA

Recours / Fin de la procédure

Refus de la demande

Demande de compléments

Acceptation de la demande et inscription sur la liste d'attente

Emission d'un Accusé Réception du dossier par l'ICBF, transmis aux adoptants par l'AFA

Sous un délai de 4 mois environ à compter de l'ICBF, instruction du dossier et réponse de l'ICBF

Après remise du dossier traduit par le traducteur à l'AFA Bogota, dépôt du dossier à l'ICBF (environ 4 semaines après l'envoi du dossier finalisé par l'AFA Paris)

Dépôt du dossier au traducteur par la correspondante AFA

Envoi du dossier complet et du Rapport Relatif aux Requérents (RRR) à la correspondante AFA Bogota par Fedex sous 2 à 3 semaines

Envoi d'un courrier aux adoptants confirmant l'envoi du dossier en Colombie + une copie du RRR + avis des sommes à payer + attestation d'accompagnement par l'AFA

Vérification du dossier par l'AFA

Constitution et envoi du dossier complet par les adoptants à l'AFA

Envoi de la brochure Colombie aux adoptants

Renvoi du PMR signé et daté par les adoptants à l'AFA

Envoi du Projet de Mise en Relation (PMR) par l'AFA aux adoptants

Acceptation de la demande

Demande de compléments si évaluations initiales insuffisantes ou pas assez récentes

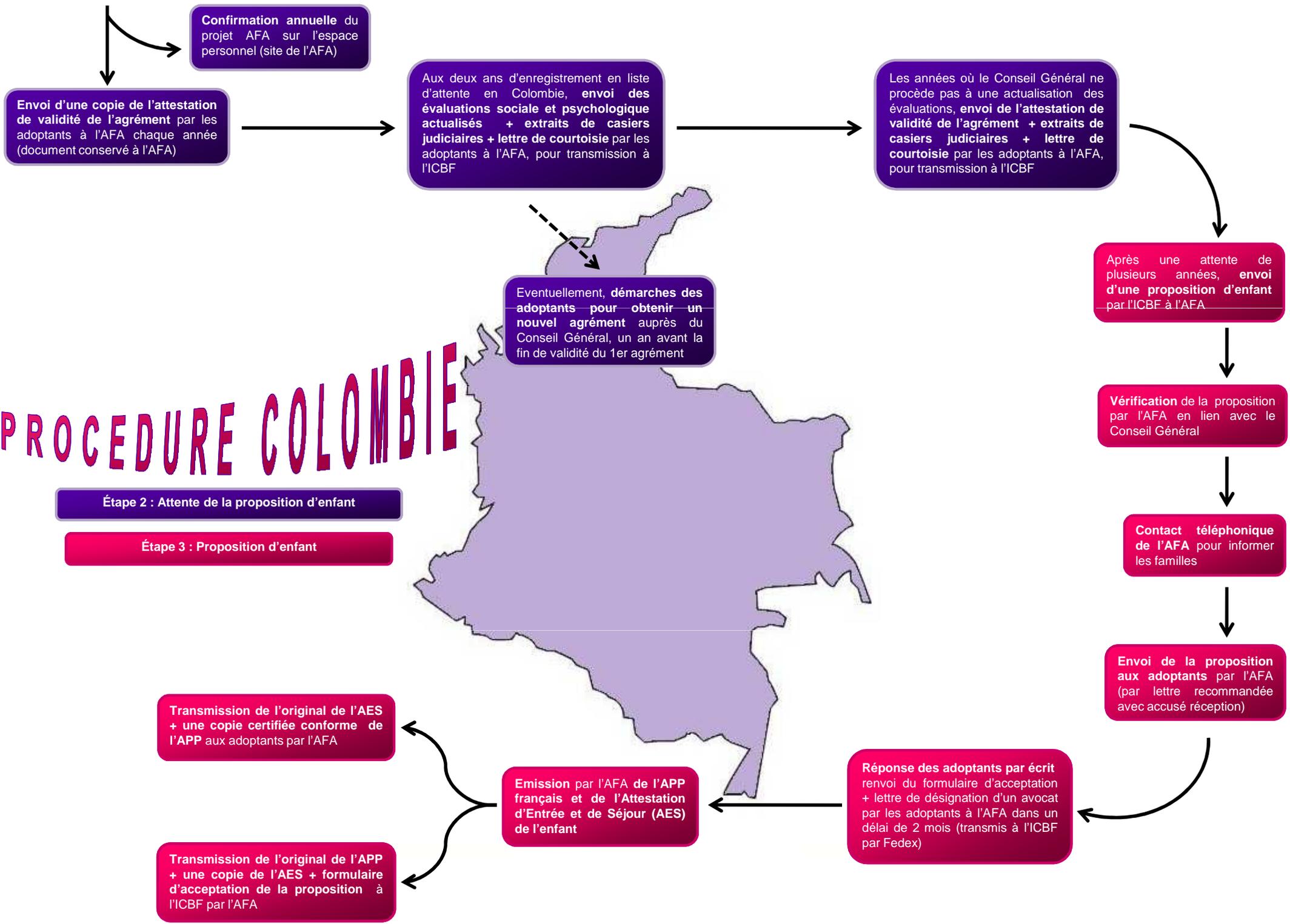
Refus de la demande au regard des critères de la Colombie

Sous un délai d'un mois, instruction du pré-dossier par l'AFA et réponse aux adoptants

Envoi d'un pré-dossier Colombie par les adoptants à l'AFA

Envoi de l'accusé de réception du pré-dossier par l'AFA aux adoptants

# PROCEDURE COLOMBIE



# PROCEDURE COLOMBIE

